

# DCG : Diplôme de comptabilité et de gestion



GESTION

## Le diplôme

Diplôme d'Etat Bac + 3 spécialisé en gestion/comptabilité/finance, le DCG permet d'accéder à un secteur à fort taux de recrutement. La formation met l'accent sur le développement des compétences avec un encadrement et un suivi personnalisé à l'ESCIA et en entreprise.

## Les objectifs de la formation

- Etre garant d'une information financière fiable et pertinente
- Devenir un expert en gestion au service du dirigeant
- Anticiper les évolutions de l'environnement économique
- Développer une stratégie de conseil
- Intégrer la culture de la performance économique

## Perspectives professionnelles

- Collaborateur de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes
- Responsable d'un service comptable
- Chef comptable de PME, comptable unique de TPE
- Contrôleur de gestion junior
- Conseiller financier, juridique ou fiscal

## Secteurs d'activité

Toutes entreprises de tous secteurs, privé, public, libéral.

## Nos partenaires

- Plus de 800 entreprises partenaires, PME/PMI, grands groupes, cabinets d'expertise comptable
- Ordre des Experts Comptables Paris - Ile-de-France
- Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles

## Déroulement de la formation

La formation est composée de 13 Unités d'Enseignement (UE) réparties sur 3 ans\* (665 h de formation par an).

\*2 ans pour les admissions parallèles.

En moyenne, préparation de 4 UE par an suivie de l'examen national. La formation se déroule en alternance, selon un rythme au choix :

- 1 semaine entreprise / 1 semaine école
- 2 jours en entreprise / 3 jours école, puis 3 jours en entreprise / 2 jours école

Le choix se fait selon les souhaits de l'étudiant et de l'entreprise, pour intégrer les contraintes du poste de travail.

En DCG L1 : mode unique de 1 semaine entreprise / 1 semaine école.

- Début des cours : fin août
- Examens : début juin

L'année pédagogique comporte des contrôles de connaissances réguliers (dont 2 examens blancs annuels) et 2 semaines de révisions avant l'examen national.

## Conditions légales

- Etre âgé de moins de 26 ans
- Conclure un contrat de formation par alternance avec un employeur agréé ou habilité

## Modalités d'inscription

La sélection des candidats s'effectue sur dossier, tests écrits et entretien de motivation.

## Pré-requis

- Etre titulaire du Bac
- Possibilité d'admissions parallèles en DCG L2 notamment BTS CGO, DUT GEA

## Contacts

Anne Smaniotto  
Responsable pédagogique  
01 30 75 36 24  
asmaniotto@escia.fr

Hélène Fort  
Assistante pédagogique  
01 30 75 36 40  
hfort@escia.fr

## ESCIA

8, rue Pierre de Coubertin  
95300 Pontoise  
01 30 75 36 36  
www.escia.fr

## Rémunération et contrat de travail

*Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA.*

*Sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage du SMIC variable de 25% à 78%.*

*Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat d'apprentissage.*

*(source dictionnaire permanent social 2008)*



### Programme de la formation

#### DCG L1

- Introduction au droit
- Introduction à la comptabilité
- Economie
- Système d'information de gestion
- Anglais appliqué aux affaires

#### DCG L2/L3 (4 à 5 UE au choix par an) :

- Droit des sociétés
- Droit fiscal
- Comptabilité approfondie
- Finance d'entreprise
- Contrôle de gestion
- Droit social
- Management
- Relations professionnelles
- Anglais appliqué aux affaires (en L2)
- Préparation à la certification TOEIC (en L3)

*Le contenu détaillé des unités d'enseignement est téléchargeable sur notre site internet [www.escia.fr](http://www.escia.fr)*

L'ESCIA intègre dans le programme de la formation des ateliers de projets (création d'entreprise, audit/conseil, bourse...) afin de développer chez les étudiants l'esprit d'entreprise, le travail en équipe, le sens des responsabilités, et permettre ainsi de mettre en pratique les acquis théoriques.

### Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

#### Comptabilité-fiscalité :

- Enregistrement des pièces comptables dans les différents journaux
- Lettrage des comptes de tiers
- Rapprochement bancaire
- Gestion des immobilisations
- Révision et travaux d'inventaire
- Elaboration de la liasse fiscale
- Etablissement des documents fiscaux
- Calcul et élaboration des bulletins de paie
- Etablissement des déclarations sociales
- Conseil clientèle

#### Gestion financière :

- Analyse des documents de synthèse
- Gestion des opérations sur titres
- Gestion de devises
- Elaboration de tableaux de flux

#### Juridique et contentieux :

- Rédaction d'actes juridiques (création ou dissolution de sociétés)
- Rédaction des rapports des assemblées générales
- Assistance en matière d'embauche et de formalités de fin de contrat de travail des salariés
- Recouvrement de créances

### Poursuite d'études envisageable

- DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion) Bac + 5
- Accès en Master M1 universitaire
- Ecoles de commerce (en admission parallèle)

Tout sur le réseau des écoles

[www.ecoles.versailles.cci.fr](http://www.ecoles.versailles.cci.fr)